



© F. Granacci et D. Ghirlandaio *Jules César franchit le Rubicon*, Peinture sur bois, 1494, Londres, Victoria and Albert Museum, E.372-2006, exposé à Longleat House, Wiltshire.

Colloque international - Lyon, 27-28 novembre 2020
École Normale Supérieure de Lyon

Transgresser pour mieux régner : ombres et lumières du pouvoir dans l'Antiquité

Colloque organisé par le laboratoire junior Tantale

Appel à communications

Date limite d'envoi des propositions : 13 mars 2020

1. Le projet de recherche

Le laboratoire junior TAntALE (Transgression dans l'Antiquité : Approche des Limites et des Écarts) est un programme de recherche organisé intégralement par des jeunes chercheurs (master et doctorat), qui a débuté en janvier 2019. Il est financé majoritairement par l'ENS de Lyon. Pour le colloque, nous bénéficions d'un important soutien du laboratoire HiSoMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques – UMR 5189), ainsi que des écoles doctorales lyonnaises 483 Sciences Sociales et 484 3LA (Lettres, langues, linguistique et arts).

Ce projet adopte une perspective pluridisciplinaire mais revendique une cohérence forte autour d'une logique temporelle et historique : nos travaux se centrent sur l'Antiquité et sur la notion de transgression. Des études sur la transgression au cours des différentes époques et en particulier dans l'Antiquité¹ commencent à voir le jour mais elles ne proposent pas d'aborder les phénomènes

¹ Voir les questionnements déjà soulevés il y a presque trente ans par J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *La Grèce ancienne. 3, Rites de passage et transgressions*, Paris, Éditions du Seuil, 1992. Concernant l'intérêt récent pour la question, plusieurs colloques en témoignent : V. Cousseau et É. Belmas (éd.), *Jeux interdits : la transgression ludique de l'Antiquité à nos jours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2016 ; A. Gonzales (éd.), *Penser les savoirs sociaux dans l'Antiquité : pratiques, acteurs, normes*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2016 ; le colloque

transgressifs dans leur diversité, notamment scalaires, et elles n'étudient pas systématiquement la transgression à travers ses différentes manifestations : paroles, actes et pratiques. Après avoir, au cours de deux premières journées d'étude, tenté de circonscrire le concept de « transgression » dans l'Antiquité et étudié l'émergence des figures transgressives, érigées en modèles ou en contre-modèles, nous allons analyser les réactions de la cité antique à la transgression ; enfin, nous nous intéresserons au devenir et aux réceptions des transgressions antiques². A l'occasion d'un séminaire bimestriel, nous avons ouvert la problématique à d'autres champs³. Le colloque que nous organisons vise à montrer que la transgression ne s'oppose pas toujours au pouvoir mais peut contribuer à sa construction.

2. Présentation du colloque

« Elle est loin d'être inutile la folie de qui, à ses propres dépens, sert non seulement ses intérêts mais aussi la cité (καὶ οὐκ ἄχρηστος ἢ δ' ἡ ἄνοια, ὅς ἂν τοῖς ἰδίους τέλεσι μὴ ἑαυτὸν μόνον ἀλλὰ καὶ τὴν πόλιν ὠφελῆ). » Thucydide, VI, 16, 3.

Alcibiade, dans son discours à l'Assemblée avant le départ de l'expédition en Sicile, défend devant les citoyens réunis, en pleine lumière, son droit à commander, non pas en dépit de son *hubris*, dénoncée par Nicias, mais grâce à elle. Cette transgression des cadres définis par la cité justifie, paradoxalement, ses prétentions au pouvoir. Alors qu'elle est considérée, de prime abord, comme une attitude contestataire qui cherche à mettre à mal toute forme d'autorité, la transgression peut, à l'inverse, se penser dans l'optique de l'intérêt des puissants. Or Alcibiade n'est pas le seul à affirmer son pouvoir de la sorte : le tyran, aussi bien la figure historique, que le paradigme sur lequel ont réfléchi les penseurs du monde grec classique (Xénophon, Platon, Aristote), fait de la transgression des normes le moteur de sa vie, tant privée que publique, et ne cesse de s'appuyer sur elle pour fonder sa légitimité⁴. L'abus, la violence, sont dès lors ses manifestations attendues. Lors de la tyrannie des Trente, les « tyrans » maintiennent et alimentent leur pouvoir par la violence et par de multiples formes de transgression ; et, parmi eux, figure Critias, « le plus cupide, le plus violent et le plus meurtrier »⁵. Le tyran est une figure-type aussi bien dans la littérature grecque que romaine, dans les traditions rhétoriques et morales, dans l'historiographie ou au théâtre : il est doté de vices topiques dénotant le dérèglement, l'excès et l'abus⁶. L'homme de pouvoir transgressif peut ainsi s'opposer frontalement aux règles d'un système préexistant, bouleversant une organisation politique, ou alors en porter la logique à son point extrême. On peut dans ce contexte s'interroger sur la nature de la relation des *imperatores*, dotés de pouvoirs extraordinaires à la fin de la République, avec la norme

récent, non publié, « Marges, limites et frontières du sauvage dans l'Antiquité », 25-26 octobre 2007, Besançon, organisé par I. Boehm et M.-C. Charpentier ; voir aussi le Séminaire international en résidence « Inversion, détournement et transgression. Genre et pratiques socio-politiques dans l'Antiquité grecque et romaine », organisé par S. Boehringer et V. Sebillotte Cuchet, les 6, 7 et 8 juin 2013, à Épineuil (Yonne), ainsi que le programme de recherche actuel de l'Université de Nantes sur « La transgression en temps de guerre ».

² Journée 1 : « Définir la transgression : des sciences sociales aux sciences de l'Antiquité », tenue le 27 mai 2019 à l'ENS de Lyon, <https://tantale.hypotheses.org/789>.

Journée 2 : « Rebelles, révoltés, innovateurs : figures antiques de la Transgression », tenue le 22 novembre 2019, <https://tantale.hypotheses.org/813>.

Journée 3 : « La cité à l'épreuve de la transgression », prévue en avril 2020.

Journée 4 : « Le devenir de la transgression, étude des réceptions », automne 2020.

³ Le Séminaire bimestriel : deux séances ont eu lieu au deuxième semestre 2019, cinq sont prévues pour l'année académique 2019/2020, <https://tantale.hypotheses.org/category/seminaire>. Voir par exemple la séance « Rebelles, révoltés, innovateurs chez les premiers Chrétiens : exemples littéraires et historiques d'arts de vivre transgressifs ».

⁴ Hérodote V, 92 fait dire à Soclès à propos des régimes tyranniques qu'ils sont « ce qu'il y a parmi les hommes de plus injuste et de plus sanguinaire ». Voir P. Payen, « Écriture, tyrannies et pouvoir tyrannique. Emprunts et polémiques chez Hérodote », *Pallas. Revue d'études antiques*, n° 81, 2009, p. 101-118.

⁵ Xénophon, *Mémoires*, I, 2, 12.

⁶ Voir J. R. Dunkle, « The Rhetorical Tyrant in Roman Historiography : Sallust, Livy and Tacitus », *The Classical World*, vol. 65, n° 1, 1971, p. 12-20.

politique de leur époque : conduisirent-ils à son paroxysme le fonctionnement de la culture aristocratique traditionnelle, fondée sur la compétition entre les membres des grandes familles⁷ ? De ce point de vue, peut-on considérer que pousser à son extrémité les logiques d'un système, au point d'en transformer considérablement les normes, relève de la transgression ?

Nous souhaitons, dans le cadre du colloque, saisir la transgression dans son sens fort, suivant en cela les nouveaux questionnements des sciences sociales⁸. La forte connotation axiologique du terme permettrait alors de penser que transgresser, ce n'est pas seulement franchir les limites du permis, mais celles du tolérable. Par sa démesure, la transgression témoignerait alors du prix que la société attribue à ce que la limite protège, révélerait ce qui atteint au plus profond le cœur moral de la société, ou au moins de ses groupes majoritaires, et viendrait rappeler les normes de l'abjection. Mais tout en construisant et révélant ces limites, la transgression peut aussi les déplacer. Ses effets vont bien au-delà de l'acte considéré comme transgressif, en ce qu'ils ouvrent sur des temporalités multiples et constituent de puissants révélateurs⁹. Quelle est alors la place de la transgression dans la construction du pouvoir politique, lorsqu'elle émane de ceux qui n'ont pas à contester l'ordre établi mais qui, pour le maintenir et pour préserver leur autorité, doivent paradoxalement, user de la transgression, parfois la mettre en scène ?

Cette puissance transgressive est identifiable à celle du surhomme de Nietzsche, au sens où elle est capable de fonder une auto-législation qui s'impose par la force même de celui qui refuse les normes dont il n'est pas l'origine¹⁰ ; elle constitue une proclamation, par celui qui transgresse, de sa capacité à s'affirmer, à se présenter comme égal aux dieux et à faire montre de sa supériorité sur les hommes ; chez Lucain, l'institution de la déification impériale est ainsi assimilée à une impiété¹¹. Le comportement des rois hellénistiques, entre amitié pour les cités et goût outrageux pour les plaisirs peut aussi être envisagé dans cette optique. Loin des revendications de légitimité par la naissance ou la vertu telles qu'on les trouve dans les théories politiques antiques, celui qui aspire à gouverner peut faire montre de sa puissance de transgression pour impressionner ses concitoyens et se situer ainsi au point d'incandescence voire dans un au-delà du politique¹². Derrière la sphère lumineuse des *res gestae* et des exploits héroïques se cache donc, dans les sombres coulisses de la vie politique, la déviance propre à celle ou celui qui, pour gouverner, ne peut que transgresser et faire de ces comportements transgressifs la modalité même de son pouvoir. La vie politique grecque et romaine est donc affaire d'ombres et de lumières : à nous, désormais, de nous concentrer sur la part sombre du pouvoir ; nous étudierons la propension de ce dernier à condamner et à délégitimer le transgressif des autres au nom de l'autorité collective, tout en préservant son autorité propre par l'usage de cette même transgression. Autrement dit, que se passe-t-il quand, pour mieux régner, l'instance souveraine use sans hésiter, de la transgression et n'hésite pas à en faire le fondement du pouvoir et du prestige politiques, en la mettant en pleine lumière ?

⁷ Sur le prestige et la compétition entre élites à Rome, voir R. Baudry et F. Hurllet (éd.), *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Paris, Éditions de Boccard, 2016. Voir la lecture que fait M. Jehne, *Caesar*, Munich, C.H. Beck, 1997, des actes de César qui a poussé à bout les logiques préexistantes, souvent en les respectant d'une autre manière.

⁸ Ces aspects ont été travaillés dans notre première journée d'étude, en particulier dans la conférence inaugurale de C. Passard dont nous reprenons ici le raisonnement. Voir M. Hastings, L. Nicolas et C. Passard (éd.), *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

⁹ Sur la question de l'état d'exception, la suspension temporaire de la légalité, qui ne se réduit pas à un pur état d'anomie, mais qui est la toile de fond transgressive sur laquelle de nouvelles normes peuvent s'énoncer, voir G. Agamben, *État d'exception*, J. Gayraud (trad.), Paris, Éditions du Seuil, 2003.

¹⁰ Nietzsche parle d'une « nouvelle aristocratie, inouïe, fondée sur une auto-législation des plus rigoureuses dans laquelle la volonté de philosophes despotiques et de tyrans-artistes s'imposera pour des millénaires », *Nachgelassene Fragmente (Fragments posthumes)*, 1885-1887, 2 [57], KSA 12, 87/88, automne 1885-automne 1886). Voir G. Merlio, *Lectures d'une œuvre. Also sprach Zarathustra*. Paris, Éditions du temps, 2000 et M. Kauffmann et R. Wintermeyer (éd.), *Figures de la singularité*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2018.

¹¹ Lucain, *La Guerre Civile*, VII, 455-459. Voir P. Chaudhuri, *The war with God: theomachy in Roman imperial poetry*, Oxford University Press, 2014, en particulier p. 156-194.

¹² Sur cette formule et sur la question de la souveraineté comme état d'exception, voir les définitions de C. Schmitt, *Théologie Politique*, J.-L. Schlegel (trad.), Paris, Gallimard, 1988, [1922]. Voir aussi G. Agamben, *Homo sacer. I, Le pouvoir souverain et la vie nue*, M. Raiola (trad.), Paris, Éditions du Seuil, 1997 [1995].

Cette ambiguïté fondamentale de la transgression, à la fois comportement déviant condamné légalement et moralement mais aussi modalité de l'exercice de pouvoir, soulève de nombreux questionnements qui devront nous orienter dans le cadre du colloque : comment expliquer le lien entre transgression et légitimation du pouvoir ? Comment la transgression devient-elle un outil de domination dans l'espace public ? La transgression est donc à étudier dans le monde de ceux qui, bien que produisant la loi et veillant au règne de la norme, sont les premiers à ébranler ce cadre moral au sein même de leur pratique du pouvoir. Pour le dire autrement, la face cachée du politique donne à voir le rôle crucial de la transgression dans l'Antiquité grecque et romaine et c'est ce rôle que nous souhaiterions ici interroger.

Néanmoins, si l'on se place dans le contexte de réception de cette pratique transgressive, force est de constater que cette figure doit jouer d'une image persuasive auprès de la communauté à qui elle impose cette modalité du pouvoir. Le charisme devient alors un enjeu fondamental, une notion qui laisse découvrir les tensions constitutives d'une pratique transgressive du pouvoir qui doit s'appuyer, d'une manière ou d'une autre, sur le soutien des gouvernés¹³. L'acte transgressif, par la puissance émotionnelle qu'il implique, peut participer à renouveler l'autorité charismatique¹⁴. Et il sera d'autant plus fort qu'il s'en prend aux cadres de la société, en fragilisant constamment les normes sociales, morales ou religieuses. Le pouvoir peut aussi s'appuyer sur des figures transgressives autres pour s'affirmer : un dirigeant peut revendiquer les transgressions de son prédécesseur pour asseoir son propre pouvoir, ce que font par exemple les *imperatores* de la fin de la République. La figure de Cléopâtre joue à cet égard un rôle paradigmatique dans les représentations que l'on fait d'elle à Rome : femme, orientale, épouse de son frère et amante des *imperatores*, défiant les normes sociales romaines, elle est présentée par ses adversaires comme l'inversion terrifiante de la *virtus* qu'Auguste souhaite incarner.

La transgression doit donc aussi être évaluée dans cette perspective : vient-elle de celui ou celle qui la commet, qui l'accomplit sciemment, ou de celui ou celle qui la commente, pour renforcer ou discréditer l'autorité transgressive ? Quels sont ses effets, et comment l'auteur de la transgression participe à la définition même de son acte ? C'est alors la question de la position socio-politique du transgresseur qui se pose : la valeur attribuée à l'acte transgressif dépend de celui qui le commet. Que se passe-t-il alors quand il est commis par un *subaltern* : la transgression lui donne-t-elle le même pouvoir que quand elle est commise par celui qui est dépositaire de l'autorité¹⁵ ? Comment le statut influe-t-il alors sur la définition même de l'acte transgressif ?

Ce questionnement est visible dans les sources antiques qu'il s'agira d'analyser sous un nouveau jour : quand Thrasymaque affirme dans la *République* de Platon que la justice consiste dans la domination du plus fort, il légitime le type d'autorité dont nous parlons¹⁶. Quand les tyrans, les rois hellénistiques, ou les *imperatores* sont fantasmés, enviés même, pour leur pouvoir qui leur permet de rassasier leurs passions, leurs transgressions participent à la construction de leur autorité, tout en risquant de la miner à chaque instant.

¹³ La notion de charisme telle qu'elle a été définie par Weber et travaillée par les sciences sociales a été récemment utilisée pour éclairer des phénomènes antiques. Voir ainsi V. Azoulay, « Le charisme webérien à l'épreuve du monde grec », dans V. Bernadou *et al.* (éd.), *Que faire du charisme ? Retours sur une notion de Max Weber*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 169-188 ; J.-P. Guilhembet, R. Laignoux et P. Montlahuc (éd.), *Mises en pratiques du charisme politique dans l'Antiquité grecque et romaine*, Rome, École française de Rome, à paraître (dont le chapitre « S'abaisser pour mieux s'élever : les pratiques charismatiques d'un empereur citoyen »).

¹⁴ Au cœur du charisme webérien se trouve le *changement*, et la capacité du gouvernant à renouveler son autorité charismatique. La notion de charisme n'est donc utile qu'à la condition de la mobiliser à partir de son inscription dans les réalités quotidiennes, c'est-à-dire à partir de sa tendance au dépérissement, et du problème de sa conservation malgré l'usure du temps. Voir les analyses de P. Cournarie, *La bonne mesure du charisme. Les rois antigonides et leurs sujets à l'époque hellénistique*, Thèse de doctorat en histoire ancienne, Bordeaux et Paris, Université Bordeaux Montaigne, 2019, p. 9-29.

¹⁵ Voir par exemple la manière dont C. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture (fin du IIe siècle av. J.-C. - fin du Ier siècle ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, 2014, analyse les actions de la plèbe.

¹⁶ Platon, *République*, I, 338c.

S'ouvrant à l'ensemble du monde méditerranéen antique, ce colloque se veut transdisciplinaire. Plusieurs approches peuvent être envisagées : il est attendu des communications qu'elles proposent une réflexion sur des formes de pouvoir ou d'actes transgressifs et en exposent les caractéristiques, ainsi que les liens qu'elles entretiennent avec la société dans laquelle ces pouvoirs et ces actes émergent. Tous les types de transgression peuvent être abordés : sociales, politiques, philosophiques, religieuses, littéraires, linguistiques, etc. Les sources documentaires peuvent être textuelles, épigraphiques, iconographiques ou historiques. On pourra choisir d'étudier la question suivant un des axes proposés :

Axe 1. Masquer ou afficher la transgression.

- Le souverain ou le groupe souverain qui transgresse revendique-t-il une transgression pour asseoir publiquement son pouvoir ou s'agit-il d'une transgression cachée ?
- Quels choix sont faits par le transgresseur pour tirer le meilleur profit de ses actions ?

Axe 2. Dire la transgression pour affirmer ou nier un pouvoir, l'*ethos* transgressif.

- Dans le discours, la transgression s'intègre-t-elle dans une stratégie de légitimation ou est-elle confinée aux arcanes du pouvoir ?
- Peut-on parler d'un *ethos* transgressif, hors norme ? Quelles sont alors les modalités du discours et le vocabulaire utilisé ? Le pouvoir se trouve-t-il redéfini par la transgression ?
- Peut-on penser une « rhétorique de la transgression » ?
- Quels sont les procédés littéraires, discursifs, artistiques utilisés pour représenter la transgression ?
- Comment la mémoire des figures de pouvoir transgressives est-elle construite ?

Axe 3. Le charisme de l'effroyable.

- Quels effets l'acte transgressif produit-il, et selon quelles temporalités ? Comment le dirigeant parvient-il à renouveler son autorité par des actes transgressifs sans qu'une certaine routine ne s'installe ?
- La violence des actes transgressifs participe-t-elle à construire des figures d'autorité ?
- De ce point de vue, on s'interrogera également sur le sens donné à la transgression : est-elle une opposition frontale au système politique et social ou une conséquence ultime de celui-ci ?

Axe 4. Transgression d'en haut et d'en bas.

- Quelles sont les conditions qui permettent de se saisir de la transgression pour affirmer son propre pouvoir ?
- « Ceux d'en bas » peuvent-ils malgré tout se réapproprier une forme de visibilité et se saisir du pouvoir en transgressant les normes ?

Chaque exposé durera 30 minutes et sera suivi d'un temps de discussion. Les propositions de communication, sous forme d'un résumé de 300 mots (en français ou en anglais) accompagné d'une présentation des sources mobilisées et d'une bibliographie indicative, sont à adresser au laboratoire TAntALE : colloquetantale@gmail.com, le 13 mars 2020 au plus tard. L'annonce des propositions retenues aura lieu dans le courant du mois d'avril 2020.

Organisation :

Halima Benchikh-Lehocine, ENS de Lyon – HiSoMA,
halima.benchikh-lehocine@ens-lyon.fr

Marie Durnerin, ENS de Lyon – HiSoMA, EHES – ANHIMA
marie.durnerin@ens-lyon.fr

Laboratoire Junior Tantale
colloquetantale@gmail.com
<https://tantale.hypotheses.org/>